



RETRAITES

Ce que dit la Cfdt...

Pour la **Cfdt** il n'est pas question de faire du dossier retraites le cœur de la discussion entre l'Etat et les partenaires sociaux ! La priorité de la Conférence sociale de juin doit être l'emploi.

Oui, le système actuel est injuste pour les femmes, pour ceux qui ont eu des parcours professionnels morcelés, pour les moins qualifiés...

La **Cfdt** considère que le financement des retraites pose la question de la solidarité entre les générations et de l'égalité de traitement en particulier envers les femmes qui perçoivent les plus petites retraites : *c'est pourquoi nous sommes, par principe, pour une réforme globale qui permettrait à chacun de percevoir une pension plus juste, de créer un système unique solidaire, de prendre en compte la pénibilité et les carrières complexes, d'augmenter les petites pensions.*

La **Cfdt** propose aussi que chaque salarié du privé comme du public puisse prendre sa retraite dès qu'il remplit les conditions et de développer la retraite progressive !

Non les fonctionnaires ne sont pas des privilégiés !

Le calcul des pensions sur la base des 6 derniers mois ne constitue pas un avantage puisque les retraites des fonctionnaires sont comparables à celles perçues par les salariés du privé. Cette question est un écran de fumée qui divise les salariés !

La Cfdt est contre une modification de cette référence aux 6 derniers mois !

Rejoignez la Cfdt...



Au-delà des mesures qui se profilent et ne résoudront probablement rien sur le fond, la **Cfdt** revendique, pour tous, le droit de vivre dignement à l'issue d'une vie de travail.

La **Cfdt** n'a pas la volonté de signer quoi que ce soit car il s'agit d'une concertation et non d'une négociation ! C'est au gouvernement de prendre ses responsabilités.